

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT

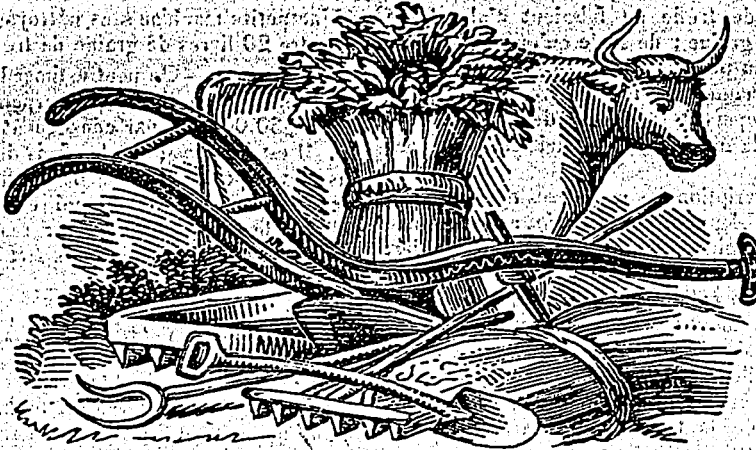
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Enparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des légumineuses fourragères

DU TRÈFLE ROUGE

(Suite.)

Egrenage du trèfle.—Nous avons fait connaître à nos lecteurs, dans nos précédentes causeries, les différents moyens à employer pour faire la récolte de la graine de trèfle. Les moyens sont nombreux et pour cette raison, il est important de faire un choix judicieux afin d'obtenir des graines de bonne qualité, bien nettes et pouvant se battre facilement.

Le battage du trèfle n'est pas absolument nécessaire, il serait même préférable de laisser la graine dans ses enveloppes. Voici, à ce sujet, ce que dit M. P. Joigneaux, dans le *Livre de la Ferme* :

"..... Les graines de trèfle sont, vous le savez, renfermées dans une enveloppe, dans une balle, qui a vraisemblablement sa raison d'être. Cette enveloppe sauvegarde la semence contre les fortes sécheresses et favorise la germination en se décomposant. Nous n'avons point, paraît-il, trouvé l'œuvre de la nature convenable, car nous avons jugé à propos de la défaire. Nous ne voulons que des graines dépouillées; nous voulons savoir si elles ont bonne ou mauvaise mine. C'est fort bien, mais comme il n'est pas toujours facile de détacher la semence de trèfle de ses enveloppes, on n'a pas toujours la patience d'exposer la plante au soleil et de la battre toute chaude; on se permet assez fréquemment de l'exposer au four, afin d'aller plus vite en besogne."

D'après cette citation, on a beaucoup à gagner à laisser la graine de trèfle dans ses balles; mais la culture canadienne n'emploie que des graines bien nettoyées et elle s'en trouve très bien; de sorte que nous n'avons aucunement l'intention de faire connaître les avantages d'un changement auquel on pourrait opposer les bons résultats obtenus par la manière de procéder actuelle.

Toutes les graines de trèfle que l'on se procure chez les marchands sont débarrassées de leurs enveloppes; mais pour en arriver là, on a éprouvé de grandes difficultés. On a dû d'abord laisser le trèfle se dessécher complètement, après quoi on a choisi un temps parfaitement sec et l'on a battu.

Le battage du trèfle à graines peut se faire de diverses manières, mais toutes ne font pas un travail également bon et également économique.

On a essayé l'emploi des machines à battre les grains, mais ces machines ont prouvé depuis longtemps leur inefficacité. Elles possèdent un grand nombre de pièces nécessaires au battage des grains, mais inutiles pour celui de la graine de trèfle.

Ces pièces inutiles emploient une partie de la force motrice et la machine ne peut plus alors marcher avec la rapidité qu'exige l'opération; car nous devons faire remarquer que plus une graine est difficile à battre, plus le mouvement de la machine doit être rapide.

En face de ces inconvénients, on a abandonné la machine à battre et on a essayé d'autres moyens.

Le premier moyen qui s'est présenté à l'esprit des producteurs de graines de trèfle, a été le battage à bras. MM. Girardin et Dubreuil, dans leur *Cours Élémentaire d'Agriculture* expliquent ce procédé de la manière suivante :

"Le plus souvent, on soumet ces têtes de trèfle à un battage énergique, puis on les fait passer successivement dans deux cribles en laiton; le premier présente des mailles d'environ $\frac{1}{2}$ de pouce (0^m 016) carrés; celles du second sont un tiers plus serrées. Ce qui reste sur ces deux cribles est de nouveau soumis au battage, puis criblé une seconde fois. Enfin, on fait passer la semence à travers un crible en crin."

S'il fallait avoir recours à toutes ces manipulations dans les grandes cultures de trèfle pour graine, le prix de cette semence deviendrait tellement élevé que bien peu de cultivateurs auraient les moyens de s'en procurer et que, dans tous les cas, la culture du trèfle comme plante fourragère serait la moins lucrative de toutes celles que les cultivateurs exécutent.

Heureusement que les choses ne se passent plus ainsi et qu'on

à laissé cette longue succession de battages et de criblages pour faire usage de machines spéciales.

Les machines à égrener ont eu des commencements peu brillants, elles n'ont d'abord produit que des déceptions. Aujourd'hui encore, l'insuccès des premières batteuses offertes au public s'oppose à l'emploi plus général de celles qui ont résolu entièrement le problème.

Les premières batteuses de trèfle ne faisaient d'abord que briser les enveloppes de la graine; de sorte qu'on était obligé de la cribler ensuite avec soin pour l'avoir nette. Mais les meilleures batteuses actuelles prennent le trèfle après sa complète dessiccation, le battent et séparent la graine des corps étrangers, si bien qu'au sortir de la machine, le produit est prêt pour la vente.

Nous allons donner la description des meilleures machines actuelles, d'après le *Journal d'Agriculture Pratique*: la machine à battre le trèfle de M. Cumming, et celle de M. J. Fusellier.

La batteuse Cumming consiste en une trémie, un batteur et un contre-batteur en fonte, un cylindre déboureur et un tarare ou moulin ou ranner, le tout monté sur un chariot. La trémie dans laquelle on verse les graines à battre est placée à la partie supérieure de la machine, elle en est comme le couronnement. De là l'égreneur les fait pénétrer dans le contre-batteur placé immédiatement au-dessous de la trémie; ce contre-batteur a une forme conique. Les battes du batteur sont placées en hélice, et comme elles sont en fonte, il n'y a rien à redouter du passage des pierres qui accompagnent si souvent la bosse (la balle). Comme, en outre, le batteur et le contre-batteur sont tournés, la graine n'est pas sujette à se briser. Une simple vis sert à régler le batteur, sans aucune perte de temps. Au sortir du contre-batteur, la graine et la bosse (balle) mélangées sont saisies par un cylindre déboureur. Ce cylindre les divise avant qu'elles tombent sur les grilles d'un tarare (crible) fixé sur le côté de la machine. Le vent du ventilateur expulse la bosse (balle) battue et laisse seulement passer la graine qui se rend dans un sac par le plan incliné du tarare. En arrière du tarare se trouve comme dans les autres instruments du même genre, une planchette mobile qui sert à régler la projection du vent. Tout l'appareil est actionné par un arbre de transmission qui est l'axe (essieu) du batteur, au moyen d'une courroie, le mouvement se transmet au ventilateur, au déboureur et à l'augel.

Une batteuse Cumming, marchant avec un moteur de 4 à 6 chevaux bat et vanne par heure $2\frac{1}{2}$ à 4 minots de graines de trèfle, suivant le rendement de la graine. Le prix d'une machine donnant $2\frac{1}{2}$ minots à l'heure est de \$320.00.

La batteuse de M. J. Fusellier se distingue par son mécanisme d'une simplicité recommandable et par la perfection des produits livrés.

La machine est portée sur quatre roues. Le trèfle que l'on veut battre se verse dans une trémie placée à la partie supérieure de la batteuse d'où il passe dans le batteur, commandé des deux côtés afin d'éviter la torsion. Le brasseur qui oblige la charge à passer sous le batteur est actionné par une poulie qui reçoit son mouvement du batteur. Une porte pratiquée dans l'avant de la machine sert à régler le contre-batteur. Le tarare-déboureur reçoit son mouvement du batteur. Quant au crible qui tamise la graine il est mis en mouvement par le batteur et réglé au moyen d'un ressort. La graine tombe dans une trémie placée au-dessous du crible précédent et se rend dans un réservoir d'où une chaîne à godets l'élève dans le tarare-diviseur, la graine s'ensache au sortir du tarare.

Avec une batteuse à quatre roues, du prix de \$280.90, M. Fusellier annonce qu'on peut facilement livrer, en dix heures de travail 2000 livres de graines de trèfle. Deux hommes suffisent pour desservir: un pour verser les trèfles dans la trémie, et

l'autre pour recevoir la graine en sacs. Pour une machine de plus petite dimension, également avec train à quatre roues, pouvant livrer 1000 livres en dix heures, le prix est de \$200.00.

Grâce aux deux organes placés en avant et en arrière du bâti, la graine est non-seulement vannée, mais encore divisée en trois catégories distinctes; les bonnes semences, les semences mal conformées ou de densité inférieure et les déchets.

Une petite machine sans nettoyage pouvant se mouvoir à bras et battre 20 livres de graine de trèfle en dix heures coûte \$60.

Rendement.— On peut estimer le rendement moyen du trèfle en graines à 200 livres par arpent. Ce qui à \$0.15 la livre donne \$30.00, plus par conséquent que les bonnes récoltes de blé. Il est bien vrai que les frais de récolte et de battage sont plus élevés pour la graine de trèfle que pour le blé; mais il reste le fourrage de trèfle qui est de meilleure qualité que la paille, et le trèfle cultivé pour ses graines laisse le sol moins épuisé que la céréale qui nous sert de point de comparaison.

REVUE DE LA SEMAINE

La deuxième session du premier parlement fédéral s'est close mardi de la semaine dernière, le 22 juin. Sur cent vingt projets de loi qui ont été présentés durant ses quarante-neuf jours de séance, soixante-et-quinze ont été adoptés et sanctionnés par Son Excellence le Gouverneur Général. Nous avons déjà mentionné les plus importants; on peut signaler en outre les projets de loi touchant l'administration de la justice en matière criminelle, les brevets d'invention, la faillite, l'immigration et les immigrants. En somme, on paraît fort content du résultat des travaux accomplis pendant cette session, et l'on constate avec plaisir qu'aucune mesure n'a été prise relativement à l'augmentation des taxes, et que le tarif n'est pas changé. Puisse la prospérité du pays aller toujours croissant! Ce vœu ne pourra manquer d'avoir son accomplissement, si les bons principes sont toujours défendus et servent toujours de règle de conduite; si nos lois sont voulues par le bon ordre, des intérêts réels, la justice et la religion. La véritable prospérité, la véritable grandeur d'un Etat ne sont fondées que sur la justice et la piété; hors de là, on ne trouve point de bases solides pour asseoir les fondements d'un édifice social. On ne saurait répéter trop souvent cette importante vérité, tant les hommes d'aujourd'hui sont enclins à la méconnaissance, malgré les fréquents et solennels avertissements que Dieu leur donne en les soumettant au régime de la verge de fer.

La fête nationale, la Saint Jean-Baptiste, a été chômée dans toutes nos villes avec éclat et solennité. A Québec, la fête a été magnifique, disent les journaux. C'est à l'église de Saint Sauveur que la cérémonie religieuse a eu lieu. La messe a été chantée par le Révd. P. Lory, S. J., et le sermon donné par le P. Trudeau, O. M. I., d'Outaouais. Le prédicateur a fait voir que le patriotisme doit avant tout revêtir un caractère religieux; qu'il doit de plus revêtir un caractère social ou politique, puis enfin un caractère domestique.

Heureuse la patrie, si elle est aussi ardemment aimée qu'on le proclame le jour de la Saint Jean-Baptiste! Que de dévouement, que de sacrifices suppose l'amour vrai de la patrie! dévouement qui va jusqu'à l'oubli de ses intérêts propres, sacrifice qui va jusqu'à l'immolation de soi-même. Dans la grande république chrétienne d'autrefois, on le comprenait bien; aussi appelait-on *charges* les fonctions publiques qu'on avait à remplir, même les plus élevées. Le mot *charge* est resté dans la langue; mais la chose que ce mot représente existe-t-elle encore dans toute son intégrité primitive? Nous parlons le français, langue excellemment chrétienne; il y a de grands enseignements à tirer des

termes que nous employons; si nous voulons les creuser quelque peu et les méditer. Nous faisons cette réflexion, comme bien d'autres, sans arrière-pensée; c'est une réminiscence, si nous ne nous trompons, de ce qu'a écrit quelque part M. de Bonald. Il est à désirer, cependant, qu'un chacun en profite dans la mesure du degré de perfection qu'il lui reste à atteindre.

Nous lisons, sur le *Monde*, à propos du catholicisme en Angleterre: "On a remarqué, avec raison, que, parmi les félicitations envoyées à Pie IX par les souverains, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa première messe, se trouvaient celles de la reine Victoria. C'était un acte de simple courtoisie, sans doute; mais c'est un acte sans précédent, si nous ne nous trompons, et qui renouvelle officiellement les rapports interrompus depuis trois siècles entre le Saint-Siège et la couronne d'Angleterre. En agissant ainsi, la reine Victoria n'a donc pas seulement agi en princesse courtoise; elle a agi en souverain politique, qui reconnaît la grande place acquise, par le catholicisme dans ses Etats, et qui juge qu'il convient d'entretenir de bons rapports avec le chef de cette religion.

"L'approche du Concile œcuménique donne à la religion catholique une importance de plus en plus grande en Angleterre; et le triomphe du bill de M. Gladstone n'est pas de nature à diminuer cette importance. Nous n'avons pas besoin de dire avec quelle joie les catholiques anglais ont accueilli la nouvelle de la convocation du Concile; les protestants en ont été différemment émus: quelques-uns et c'est le petit nombre parmi ceux qui s'occupent des questions religieuses, sont restés assez indifférents; d'autres se sont aussitôt déclarés hostiles à l'égard du Pape; mais un grand nombre ont accueilli la nouvelle avec autant de joie que les catholiques. Avons-nous besoin de dire que ces derniers sont les puseïstes ou ritualistes, qui s'appellent anglo-catholiques?.....

"Après plusieurs mois de silence et de recueillement, les membres les plus distingués, les plus instruits et les plus estimés du puseïsme ont résolu de répondre à l'appel de Pie IX."

Dans une lettre adressée de Rome à l'*Union de l'Ouest*, journal français, on lit ce qui suit:

"La conviction générale est que la Révolution va porter un nouveau coup au Saint-Siège, et il ne faut point être surpris que la Prusse, l'Angleterre, la Russie et jusqu'aux Etats-Unis mettent le Pape en garde contre des perfidies que l'on connaît et lui promettent une protection qu'il sera de leur intérêt de rendre efficace à l'occasion. S'il y a des gouvernements assez insensés, comme celui d'Italie, pour méconnaître leurs devoirs envers les honnêtes gens, il y a d'autres gouvernements qui sans avoir fait profession de catholicisme et de dévouement, savent apprécier la nécessité de ne pas froisser le sentiment général en tolérant qu'on immole une royauté à laquelle se rattachent tous les principes d'ordre et de conservation qui sont la vie même du monde. Nous touchons évidemment à une crise suprême. Rome garde une attitude pleine de réserve, mais elle sait que cette crise sera le châtiement de ceux qui l'ont trompée et dépouillée."

Où, Dieu s'apprête à briser la Révolution, cette grande coupable du monde actuel, cette prostituée des derniers jours. Son châtiement sera d'autant plus terrible que Dieu et l'Eglise ont été plus patients. Rome est revêtue de la force du Très-Haut; c'est l'arche sainte à laquelle on ne touche pas impunément. Les impies ont triomphé quelque temps; mais viendra bientôt le moment où il faudra régler les comptes. Quand Napoléon tourmentait le Pape et l'Eglise, se faisait le ministre de la plus atroce des persécutions, il ignorait que depuis longtemps le trésor des neiges était plein et que les vents étaient prêts à le répandre sur les steppes de la Russie; il ignorait que depuis longtemps le rocher de Sainte-Hélène était sorti des flots. Que

la Révolution ignore aujourd'hui de choses qu'elle apprendra sous les coups!

Organisation des sociétés d'agriculture

Le Département de l'agriculture et des travaux publics vient de publier une circulaire importante. Il s'agit de faciliter la formation immédiate des sociétés de colonisation.

Québec, 1er juin 1869.

Le projet de Constitution et de Règlements qui accompagne cette circulaire a été préparé par ce Département dans le but de faciliter l'organisation des sociétés de colonisation. Je suis chargé de vous en adresser un exemplaire dans l'espoir que vous pourrez l'utiliser dans votre localité.

En adoptant une Constitution et des Règlements conformes au projet ci-joint, en signant au nombre de trente la déclaration qui fait suite aux Règlements, et en transmettant le tout au Département de l'agriculture et des travaux publics, on parviendra de suite à fonder une société de colonisation qui aura chance d'être reconnue sans délai et de jouir de la subvention garantie par la loi.

Cette subvention est établie par la section 10 de l'Acte des sociétés de colonisation qui se lit comme suit:

10. "Toute société de colonisation, dans les trois mois qui suivront la publication de l'avis officiel de son établissement, transmettra au commissaire un certificat dans la forme de la formule D, de la cédule de cet acte, assermenté par son président, (ou son vice-président) et son secrétaire-trésorier, constatant la somme d'argent qui aura été payée entre les mains de son secrétaire-trésorier pour les fins de cet acte, laquelle devra être au moins de cent piastres, et le commissaire paiera à la société une somme égale mais n'excédant point la somme de trois cents piastres, si c'est la première société formée dans la division électorale, et n'excédant point la somme de cent cinquante piastres si c'est la seconde ou la troisième; mais si dans les neuf mois qui suivent la passation de cet acte il n'a été donné de certificat qu'à une société dans une division électorale; il sera loisible au lieutenant-gouverneur en conseil, sur le rapport du commissaire, d'accorder à cette société les subventions qui seraient revenues aux deux autres, pourvu qu'elle y ait droit, à raison du montant souscrit et payé par ses membres, lequel au-dessus de trois cents piastres ne donnera droit qu'à une subvention égale à la moitié de cet excédant, et s'il a été établi une seconde société et qu'il n'en ait pas été établi une troisième, la première et la seconde société pourront de même recevoir la subvention qui serait revenue à la troisième, et en telle proportion que le lieutenant-gouverneur en conseil, sur le rapport du commissaire, pourra fixer; et cette disposition s'applique également aux subventions subséquentes ci-après pourvues après les premiers neuf mois de chaque année; et dans le cas où quelque une des sociétés n'aura pas souscrit suffisamment pour recevoir le maximum de la subvention qui lui est alloué, la différence pourra être donnée aux autres sociétés de la même division électorale si elles y ont droit par le montant de leurs souscriptions, et cela en telle proportion qui sera fixée par le lieutenant-gouverneur en conseil sur le rapport du commissaire."

On voit par là qu'une société ne peut prétendre au maximum de la subvention à moins d'être la première organisée et la première reconnue dans chaque comté.

Il y a là un motif suffisant de se hâter pour arriver la première au but.

J. D. Ed. LIONAIS,

Secrétaire.

N. B.—L'original même de la *Déclaration* devra être transmis à ce Département. Quant à la *Constitution* et aux *Règle-*

ments il suffira d'en transmettre une vraie copie certifiée telle par le Président (ou Vice-Président) et le Secrétaire.

Déclaration.

Nous, soussignés, déclarons nous réunir et nous associer ce jour, pour former une société de colonisation, dans la division électorale

et nous nous engageons à nous soumettre à toutes les dispositions de l'acte des sociétés de colonisation, et nous nous engageons à payer chacun de nous une souscription annuelle d'au moins _____ pour les fins de cet acte.

Constitution de la Société de Colonisation de _____

10. La Société prend le nom de Société de colonisation de _____
20. Le siège de ses opérations est à _____
30. Le but de la Société est de promouvoir la colonisation conformément aux dispositions de l'Acte des Sociétés de colonisation.
40. Pour en être membre il suffit de payer une contribution annuelle d'au moins _____
50. Les affaires de la société seront gérées par un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier et _____ directeurs, qui tous ensemble formeront le conseil d'administration. Ce conseil rendra compte des opérations de la société en assemblée générale, à l'expiration de chaque année.
60. Les élections des officiers et directeurs auront lieu à une assemblée générale qui se tiendra le _____ et pour avoir droit de voter aux dites élections, il faudra avoir payé sa contribution pour l'année courante.
70. Lorsque plus d'un candidat sera proposé pour la même charge, la rotation aura lieu par assis et levés, le secrétaire comptera les votes et le président proclamera élu celui qui aura réuni la majorité des suffrages.
80. Les officiers élus resteront en office jusqu'à l'élection suivante, et seront rééligibles.
90. Il y aura des assemblées générales chaque fois que le conseil d'administration le jugera nécessaire et avis devra en être donné le dimanche précédent par criées aux portes des églises.
100. Le président présidera les assemblées générales et les séances du conseil d'administration.
110. Le vice-président agira en l'absence du président.
120. Le secrétaire-trésorier sera le dépositaire des sommes d'argent et autres valeurs appartenant à la société; il tiendra minute des assemblées de la société et de celles du conseil d'administration dans un registre spécial, et ces minutes seront signées par le président; ou à son défaut par le vice-président, et par le dit secrétaire-trésorier; il tiendra en outre des livres de comptes dans lesquels il entrera toutes les opérations monétaires de la société régulièrement et sans retard. A la fin de l'année fiscale de la société il présentera au conseil d'administration un état de ses comptes.
130. Les vacances qui surviendront parmi les officiers ou les directeurs seront remplies par le conseil d'administration à une séance convoquée spécialement à cette fin.

Vraie copie,

Président.

Secrétaire-Trésorier.

Règlements de la Société de Colonisation de _____

10. Les assemblées générales de la société seront convoquées par criées aux portes des églises, au moins un dimanche avant chaque assemblée.
20. Le conseil d'administration s'assemblera au moins une

fois tous les trois mois: il fixera lui-même l'époque de ses assemblées régulières, et pourra ajourner ses séances suivant qu'il lui conviendra. Le quorum sera de cinq.

30. Sur la réquisition du président ou de trois membres, il y aura des assemblées du conseil d'administration, chaque fois que l'expédition des affaires le requerra.

40. Les membres du conseil devront être notifiés personnellement ou par écrit, par le secrétaire-trésorier, d'assister aux assemblées.

50. Les séances du conseil seront ouvertes par la lecture des minutes de la séance précédente et l'inspection des livres de comptes.

60. Le secrétaire-trésorier sera ensuite part au conseil de toutes les demandes de secours qui lui auront été adressées.

70. Les secours devront être accordés de préférence aux personnes recommandées par les membres de la société.

80. Chaque demande de secours sera soumise au conseil, et ne sera agréée que sur un vote de la majorité.

90. Le secrétaire-trésorier sera tenu de donner un cautionnement en double au montant de \$400, sujet à l'approbation du conseil.

Vraie copie,

Président.

Secrétaire-Trésorier.

Pinçage des patates

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes de Paris* du 4

M. V. Chatel parle de ce procédé dans ses dernières *Affiches du Comice de Valcongrain*. Voici son opinion:

"Beaucoup de personnes n'ont point constaté de différence entre la récolte des patates sur les tiges desquelles cette opération avait été pratiquée, et celle provenant de plantes sur lesquelles elle n'avait pas eu lieu.

"Pour obtenir un résultat appréciable, il faut non pas attendre la floraison de la plante pour retrancher les bouquets floraux, mais supprimer, au moment où les bouquets à fleurs se forment, la partie supérieure des tiges, sur une longueur de 2 à 3 pouces. L'opération se fait rapidement avec une faucille.

"Par ce moyen, le mouvement ascensionnel de la sève se trouve entravé, puis diminué au profit de la végétation souterraine de la plante. Cette opération est surtout indispensable pour les patates trop vigoureuses et qui tendent à appeler dans les parties aériennes ou foliacées de la plante: une partie de la sève destinée aux tiges souterraines portant les tubercules.

"Les gros tubercules, plantés entiers, donnent lieu souvent à cet inconvénient, et, pour l'éviter, il convient de les diviser, mais de haut en bas, et non pas en travers. . . . En temps et lieu, nous dirons pourquoi. Ainsi divisés, ces gros tubercules forment d'excellents reproducteurs."

Un abonné nous invite à publier la note suivante, extraite, dit-il, du journal *L'Ecole primaire* du 29 octobre dernier:

Un agriculteur du Nord a découvert un moyen pour augmenter dans des proportions considérables la récolte des pommes de terre.

Dès que les fleurs paraissent, il a soin de les élever toutes, en coupant les tiges à trois ou quatre pouces en dessous, et en laissant intacts dans chaque rang, çà et là, deux pieds de pommes de terre, pour observer lors de la récolte la différence des produits.

Dans les premiers jours d'octobre, on s'aperçoit que les tiges et les feuilles des plantes dépourvues de fleurs sont vigoureuses et d'un vert intense, tandis que les autres sont jaunâtres et dans un état de dépérissement.

Et, au moment de la récolte, chaque pied des premières donne une corbeille pleine de tubercules d'une belle grosseur, pesant ensemble quatorze livres, tandis que chacune des plantes auxquelles avaient été laissées les fleurs ne fournit qu'un très-petit nombre de tubercules de grosseur moyenne, dont l'ensemble du poids ne dépasse pas quatre livres.

M. le ministre de l'agriculture a fait récemment constater par un de ses inspecteurs spéciaux l'efficacité de ce procédé.

Si notre abonné avait été l'un de nos lecteurs l'an dernier, il aurait trouvé dans plusieurs de nos numéros l'exposé de ce procédé, et une analyse des expériences faites par des agriculteurs très-compétents, qui n'ont point obtenu des résultats aussi encourageants. Néanmoins nous trouvons bon qu'on en essaye de nouveau, mais en petit, à titre d'essai, et non point comme d'un procédé qui a fait ses preuves. Les organes de l'enseignement primaire, qu'ils nous permettent de le leur dire, devraient se renseigner avec soin dans les journaux vraiment agricoles sur les idées qu'ils répandent un peu trop à la légère parmi les instituteurs. Autrement ils s'exposent à induire leurs néophytes en erreur, et cela serait fâcheux pour les instituteurs et pour le public.

Petite chronique agricole

Le temps continue d'être éminemment favorable à la végétation. On est partout enchanté de l'aspect des champs, et nous avons pu constater nous-même par une courte excursion qu'il n'y a point exagération dans les rapports qu'on nous a faits. Conjurons la divine Providence de nous continuer ses faveurs, et n'oublions pas de nous montrer reconnaissants de ses dons. Sa libéralité continuera sans doute de répandre sur nous ses bénédictions tant qu'elle rencontrera des cœurs sensibles et généreux.

Il est tombé ces jours derniers une pluie abondante qui a eu le bon effet de rafraîchir l'atmosphère. Présentement nous jouissons d'une température tout à fait agréable.

L'Union des Cantons de l'Est signale l'apparition des vers qui commencent, paraît-il, à ravager en certains endroits l'avoine et le blé, il suggère l'emploi de la cendre comme le remède le plus efficace contre ce fléau. Pussions-nous être à l'abri des ravages de ces tristes visiteurs, au risque, s'il le faut, d'ignorer éternellement leurs us et coutumes!

Errata

Comme il s'est glissé quelques erreurs typographiques dans les articles signés M, empruntés au *Courrier du Canada*, nous croyons utile de publier les corrections suivantes :

Page 53e, 1re colonne, 4e paragraphe, 5e ligne, au lieu de : pratique envahissante, lisez ; politique envahissante. 13e ligne, au lieu de : dénudées, lisez ; dénudées.

Page 60e, 1re ligne, au lieu de : jonissent, lisez ; périssent. Paragraphe 5e, 8e ligne, au lieu de : cortex, lisez ; cortex ; au lieu de : parachyme, lisez ; parenchyme.

RECETTE AGRICOLE

Les piqûres vomiveuses

Personne n'ignore quels tourments les piqûres de certaines mouches font endurer aux bestiaux et animaux de trait, surtout pendant les grandes chaleurs de l'été ; les accidents qui en sont la suite sont souvent mortels.

Moyen préservatif. — Prendre chez un pharmacien pour quelques sous, d'assa-fœtida ; la faire dissoudre dans un verre de bon vinaigre et deux verres d'eau ; prendre une éponge, la tremper dans le mélange, puis lotionner les parties de l'animal les plus sensibles et les plus exposées aux piqûres de ces mouches.

On peut être assuré que, tant qu'il restera trace de cette substance sur la peau, les mouches s'en éloigneront ; répéter ces lotions toutes les fois que l'on garnit les animaux pour aller au travail.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XXXIV

Pourquoi notre héroïne ne voulait pas se faire connaître à Henri de Brabant.

(Suite.)

— Je n'appréhende rien de pareil, répliqua Henri, et même en fut-il ainsi que cela ne changerait rien à ma manière d'agir. Non, mon ami, s'écria le chevalier en se relevant, je ne suis point si égoïste, et je ne parlais uniquement que dans votre intérêt. Gardez donc votre armure, si vous voulez ; et si, au lieu de me quitter à moitié chemin, vous consentez à nous accompagner à Vienne, je vous répète que Son Altesse le duc d'Autriche ne sera pas envers vous avare de bienfaits.

— Merci encore une fois, seigneur chevalier, répliqua notre héroïne ; mais, ainsi que je vous l'ai dit, je serai forcée de vous dire adieu lorsque nous serons au château de Rotenberg, et là, je vous apprendrai qui je suis, et pourquoi je me suis obstinée à garder ma visière baissée.

— Qu'il soit fait comme vous voudrez, exclama Henri ; à présent, hâtons-nous de retourner à Prague, car le temps passe :

— Je n'accompagnerai point Votre Excellence dans la ville, dit Blanche, car ce serait de ma part une véritable folie. Mais, au lever du soleil, seigneur chevalier, je vous rejoindrai à la porte sud de Prague. Toutefois, il y a une circonstance dont je voudrais vous entretenir. J'ai laissé dans la ville un cheval que, pour diverses raisons, je n'oserais aller réclamer.

— Soyez tranquille, dit le chevalier en l'interrompant, je me charge de vous en amener un ; et maintenant adieu, et à bientôt, ajouta-t-il en lui serrant la main avec cordialité.

Blanche resta dans le bois, et Henri, suivi du page Ermach, rentra dans la grande route et se dirigea rapidement vers Prague.

XXXV

Le départ, une reconnaissance, une conversation.

Les premiers rayons du soleil dorèrent la campagne et les remparts, lorsqu'une petite troupe à cheval sortit de la ville de Prague.

C'était d'abord Henri de Brabant, dont on reconnaissait le rang à ses éperons d'or, puis Ermach, monté sur le cheval de Lionel, et conduisant par la bride celui de Conrad, qui était destiné à Blanche.

A une petite distance derrière Ermach venaient deux domestiques, sur des chevaux superbes, portant l'un l'armure du chevalier soigneusement serrée, et l'autre, la valise contenant les objets nécessaires à sa toilette.

Dès qu'ils eurent dépassé la porte, ils s'arrêtèrent, presqu'aussitôt ils virent paraître une dame et ses deux suivantes, toutes montées sur des palefrois magnifiquement caparaçonnés.

Henri de Brabant piqua son cheval, et s'avança vers Etna, qu'il avait reconnue du premier coup d'œil, et la salua avec courtoisie. Mais il y avait dans son air et ses manières une contrainte qu'il s'efforçait en vain de dissimuler. Ne voulant pas, toutefois, laisser voir qu'elle avait remarqué l'ombre qui obscurcissait son front, et comptant, d'ailleurs, pour la dissiper, sur son esprit et sa fassionation, elle rejeta son voile en arrière, et le chevalier fut littéralement ébloui par sa beauté, par la richesse et la symétrie de son costume. Elle s'en aperçut, et dans l'exaltation de son triomphe, elle se dit intérieurement : *je réussirai ! je réussirai !*

L'on se plaça, alors, en ordre de marche : Henri et Etna, le chevalier à gauche, selon l'usage ; puis Linda et Béatrice, entre lesquelles se mit Ermach.

Pendant qu'avait lieu cet arrangement, Etna n'avait pas remarqué le page : il serait donc difficile de dire dès maintenant si elle le connaissait ou non. Il est encore une autre circonstance que nous devons mentionner : c'est la surprise qu'éprouvèrent Linda et Béatrice en voyant que Lionel et Conrad n'étaient point avec leur maître, et le regard plein d'anxiété qu'elles échangèrent entre elles. Mais, quels que fussent leurs sentiments, elles n'en firent rien laisser paraître.

On se mit en marche, mais lentement, parce que le chevalier craignait de rencontrer son jeune libérateur qui avait promis de venir le rejoindre. Il dit à Cetna qu'il attendait une autre personne et cette remarque servit à ouvrir la conversation.

— Tout ami de votre Excellence, sera le bienvenu, dit Cetna en dissimulant la contrariété qu'elle éprouva en voyant qu'elle serait condamnée à avoir un tiers dans son voyage avec le chevalier. Puis-je vous demander le nom et le rang de celui que vous attendez ?

— Franchement, Madame, répliqua Henri, il me serait impossible de répondre à cette question.

Le fait est que la nuit dernière a été remplie de tant d'incidents que je n'ai pas fermé les yeux, mais cela est peu de chose pour moi qui suis habitué à vivre de la vie des camps.

— Où Votre Excellence s'est tant distinguée, ajouta Cetna en jetant sur lui un regard pénétrant.

— Qui donc avez-vous entendu faire mon éloge ? demanda le chevalier en l'examinant attentivement, et voulant s'assurer si elle ne le connaissait pas mieux qu'il ne lui convenait de le laisser voir.

— Le capitaine général m'a parlé de votre habileté comme chef, de votre bravoure comme guerrier, et de votre générosité dans la victoire, répondit Cetna.

— Le noble Zitzka est trop flatteur ; dit Henri. Mais ne vous a-t-il pas dit autre chose de moi ?

— Oui, certainement, exclama Cetna avec un sourire charmant ; il s'est souvent et longuement étendu sur votre compte, mais tout ce qu'il a dit peut se résumer dans mes paroles de tout à l'heure.

— Ah ! comme cela, Zitzka n'a pas trahi mon secret, pensa Henri de Brabant. Puis, après une pause d'un instant, il se tourna vers Cetna : Je vous disais donc, Madame, que la nuit dernière a été pour moi toute pleine d'aventures. Les périls m'entouraient de toutes parts, et plusieurs fois ma vie n'a tenu qu'à un fil.

— Est-ce possible ! exclama Cetna en levant sur lui des yeux où se lisait le plus vif intérêt.

— Positivement, répliqua le chevalier, et il serait impossible d'exagérer le péril dont j'ai été sauvé par le brave garçon qui va venir se joindre à nous. Mais il me fait l'effet d'un être mystérieux, et bien singulier, et je crois devoir vous avertir, qu'il a, paraît-il, des raisons sérieuses de cacher son nom et son identité.

— Son identité ! exclama Cetna, sans bien comprendre ce que voulait dire le chevalier.

— Oui, son identité personnelle, répliqua ce dernier ; en d'autres termes, il ne veut pas dire ce qu'il est réellement, et pour cela il garde obstinément formée la visière de son casque, car il faut que je vous dise qu'il est couvert d'une armure, qui lui donne toute la martiale élégance d'un guerrier et la grâce d'une amazone.

— Je suis-on ne peut plus curieuse de voir cet inconnu à qui il a été donné de rendre à Votre Excellence un service si signalé, dit Cetna. Mais vous ne m'avez pas fait connaître de quelle nature sont les périls que vous avez courus, et dont la pensée seule me fait frissonner, ajouta-t-elle avec un accent touchant et ému.

— Ce serait bien long à raconter, dit Henri ; et, d'ailleurs, je crains que mes aventures de cette nuit n'aient du rapport avec un terrible mystère dont la seule mention, je le sais que trop, vous ferait frémir.

— Ah ! exclama Cetna en pâlisant ; mais ce mystère.

— La statue de bronze ! répondit Henri en se penchant sur son cheval, de manière à n'être entendue que d'elle.

— O Dieu ! murmura-t-elle, comme si elle eut été frappée au cœur. Quel péril avez-vous donc couru, et que savez-vous de la statue de bronze ?

— Je vais vous le dire, répliqua le chevalier qui soupçonna que sa belle compagne connaissait le secret de la statue de bronze et que peut-être elle consentirait à le lui révéler. La nuit dernière je me suis trouvé dans une maison qui doit être certainement le quartier général des chefs de cet horrible tribunal.

— Et cette maison ? demanda Cetna avec vivacité, et en jetant les yeux autour d'elle, comme si elle eut craint de voir surgir une apparition.

— Voyez ! dit Henri en indiquant la maison blanche qui brillait sur son éminence, au milieu de la verdure qui l'entourait.

— Ah ! vous avez été là ! murmura Cetna d'une voix étouffée ; et détournant la tête, elle garda, durant quelques minutes, un profond silence.

— Je n'aurais pas fait allusion à ce mystère de la statue de bronze, dit enfin le chevalier, si je n'avais pensé que vous pourriez, sans doute, satisfaire ma curiosité à cet égard.

— Ah ! exclama Cetna, machinalement, et même involontairement.

Lorsqu'elle se retourna vers Henri de Brabant, son visage était d'une pâleur mortelle.

— Pourquoi Votre Excellence imagine-t-elle que je possède la clef de ce mystère ? demanda-t-elle en faisant un violent effort pour cacher son émotion.

— Pardonnez-moi... oh ! pardonnez-moi, madame, s'écria le chevalier qui ne put voir sans compassion le trouble où l'avaient jetée ses paroles.

— Je n'ai rien à vous pardonner, dit-elle ; mais dites-moi pourquoi vous croyez que je sais la signification de ces mots.

Elle s'arrêta court ; car ses lèvres ne pouvaient articuler le nom de la statue de bronze.

— Puisque vous l'exigez, je vais vous répondre franchement, dit le chevalier. Les incidents qui se sont passés dans la caverna, il y a quelques mois, alors qu'une voix vous menaçait.

— Oni, oni, je m'en souviens, en jetant un coup d'œil plein d'égarément du côté de la Maison Blanche.

— Et puis, continua Henri de Brabant, la conversation que Blanche Gaspard a entendue entre Cyrien et une femme nommée Marthe, cette conversation que je vous ai fait connaître par le général Zitzka, et que Blanche vous a sans doute racontée dans tous ses détails.

— Oui, et les menaces qui étaient dirigées contre moi, dit Cetna. Vous avez raison, seigneur chevalier, ajouta-t-elle en se roidissant contre la douleur que lui causait cet entretien, vous avez raison, je sais ce qu'ils veulent dire par "le baiser de la Vierge." Mais, ô mon Dieu ! ne me demandez pas de vous révéler ces mystères, de soulever le voile qui cache ces horreurs. D'ailleurs, s'écria-t-elle, je le voudrais, qu'il y a mon serment, et rien ne pourrait me le faire violer.

Quelque chose de son agitation, qu'elle était au milieu d'une grande route, et que Henri de Brabant avait les yeux fixés sur elle, Cetna joignit les mains avec ferveur et parut renouveler facilement une promesse qu'elle avait juré d'exécuter.

Le chevalier la regarda avec un étonnement indicible, et une extrême curiosité, car il sentait qu'il y avait là quelque effroyable mystère, et il avait hâte de reprendre la conversation. Mais au moment où Cetna commençait à se calmer, Blanche, toujours couverte de son armure, sortit d'un bouquet d'arbres, et s'avança vers eux.

— Soyez le bienvenu, mon brave libérateur ! s'écria le chevalier cachant sous l'enthousiasme de ses manières, la crainte qu'etna ne reconnût l'armure comme sortant des appartements du château de Prague.

Mais il n'en fut rien, et elle rendit courtoisement à Blanche le salut que celle-ci lui adressa.

— Je vous présente, madame, le brave jeune homme qui m'a sauvé la vie, et qui va être notre compagnon de voyage, dit le chevalier.

— Nous serons enchantés tous de faire route avec lui, répliqua Cetna ; mais il n'a pas de cheval.

— Pardon, madame, mon page en a un à lui offrir, dit Henri.

Ermach s'avança pour donner à Blanche la bride du coursier qui lui était destiné.

Ce fut alors que, pour la première fois, Cetna remarqua le jeune page. Au moment où elle l'aperçut, elle tressaillit ; puis elle l'examina de nouveau, et au coup d'œil qu'il lui lança, elle reconnut que ses soupçons étaient justes.

Mais aucun des assistants ne s'aperçut de cette reconnaissance réciproque ; et avant de se détourner, Cetna fit à Ermach un signe de tête, comme pour lui faire comprendre qu'elle saurait trouver l'occasion de lui parler en particulier.

Pendant ce temps, Blanche était montée à cheval, et l'on se remit en marche. Henri de Brabant remarqua qu'etna était

triste, malgré ses efforts pour paraître gaie; mais il attribua sa mélancolie à l'impression que lui avait causée sa conversation de tout à l'heure; et il se disposait à faire une observation sur la campagne qui les environnait, lorsqu'elle prit elle-même la parole:

— Vous avez, il y a un moment, mentionné le nom de Blanche; seigneur chevalier, dit-elle; cela me fait penser à vous demander si vous avez vu cette jeune fille, avant votre départ, car je présume que vous savez que je lui ai dit adieu, hier soir?

— Je regrette profondément de ne pas l'avoir vue, répondit Henri, maître Tremplin m'a dit, ce matin, qu'elle était venue à l'hôtel, qu'elle l'avait chargé de me transmettre ses remerciements; mais, je le répète, je regrette beaucoup de ne l'avoir pas vue, d'autant plus qu'elle pourrait avoir besoin de conseils.

— J'ai eu la même pensée, dit Ctina, et je l'ai même supplié de me permettre de l'aider de ma bourse; mais elle m'a assuré qu'elle avait tout ce qui lui était nécessaire.

— Je vous suis très-obligé, Ctina; pour la bonté et l'intérêt que vous avez témoignée à Blanche, dit le chevalier, avec une telle chaleur que la jeune femme fixa sur lui un regard scrutateur. Je n'oublierai jamais, continua-t-il, la façon dont elle m'a secouru quand elle m'a trouvée sans connaissance dans la lande.

Nous ne chercherons pas à exprimer les émotifs et les sentiments de Blanche qui ne perdait pas un mot de cette conversation. Une sorte de bonheur jusqu'alors inconnu faisait battre son cœur, et il lui parut qu'une nouvelle existence s'ouvrait pour elle.

— J'espère, dit Henri après un long silence, en se tournant vers Ctina, j'espère que le général Zitzka ne m'en voudra pas de n'avoir pas été lui présenter mes respects, avant de quitter Prague?

— Le capitaine général a une trop haute opinion de Votre Excellence pour jamais, mal vous juger, répondit Ctina; et, à parler franchement, continua-t-elle, il était trop préoccupé, ce matin, d'un événement dont vous avez probablement entendu parler; pour songer à des questions de politesse.

— Vous voulez parler de la disparition des trois prisonniers d'Etat? exclama le chevalier. Cela a dû horriblement vexer le général?

— Il en a été plus que vexé, répliqua Ctina d'un ton solennel. Il est entré dans une telle rage qu'il voulait commencer sur le champ une croisade contre l'aristocratie de Bohême. Il a juré de raser les châteaux des seigneurs, de partager leurs domaines entre ses soldats, et d'abolir partout les privilèges.

— Et croyez-vous, madame, que le capitaine général mette ces menaces à exécution? demanda Blanche en grossissant sa voix.

— Dans dix jours il entrera en campagne, répondit Ctina, à moins qu'on lui donne satisfaction, ce qui n'est guère probable.

Le soleil se couchait derrière les collines qui bornaient l'horizon, lorsque la cavalcade s'arrêta à un hôtel situé sur le bord de la route. L'hôtelier, sa femme et une foule de domestiques se hâtèrent d'accourir, et à la vue des épées d'or du chevalier, de la mise élégante des dames, firent des frais inouïs d'attentions.

Cette auberge se trouvait dans un lieu désert; aussi au métier d'hôtelier son propriétaire joignait-il celui de fermier. La cuisinière se mit vite à ses fournaux; dès qu'on sut que les étrangers se proposaient de passer la nuit, des domestiques se chargèrent des chevaux, et l'hôtesse fit préparer des chambres.

Ctina se retira dans la pièce qu'on avait mise à sa disposition, pour réparer sa toilette avant qu'on servit le dîner, et Henri de Brabant et Blanche se trouvèrent ainsi seuls ensemble dans la salle de l'auberge.

— Que pensez-vous, cher inconnu, de notre compagne de voyage? demanda le chevalier en se jetant dans un fauteuil.

— Je pense qu'elle est très-belle, répondit Blanche.

— Ah! la beauté ne suffit pas pour rendre une femme adorable, dit Henri. Depuis trois semaines, mon cher ami, j'ai rencontré trois femmes charmantes, dont la plus laide est aussi folle que celle qui fut la cause de la guerre de Troie; et cependant, ces trois femmes diffèrent autant entre elles que la lumière diffère de la nuit. Il y a, d'abord Satanais.

— La sœur d'ctina, je crois? dit Blanche. J'ai entendu parler d'elle une ou deux fois.

— Oui, la sœur d'ctina, répliqua le chevalier, et si vous ne l'avez jamais vue, mon brave inconnu, il est inutile que je vous fasse la description de sa beauté. Figurez-vous la taille d'ctina, ses traits, ses yeux, et avec cela un teint presque olive, mais d'une telle transparence qu'on voit le sang couler dans ses veines. Il y a entre elles deux un contraste immense malgré leur ressemblance.

— Mais la différence morale? dit Blanche d'une voix qui tremblait légèrement.

— Ah! exclama Henri; mais non, non, je n'ose pas m'expliquer sur ce point, ajouta-t-il comme en se parlant à lui-même. De ces trois femmes dont je vous parlais, continua-t-il en faisant un effort pour sortir de sa rêverie, vous en connaissez déjà deux, Satanais et ctina, l'autre est cette même Blanche Gaspard dont vous m'avez entendu parler tantôt.

Notre héroïne fut tellement surprise par cette déclaration, qu'elle fut totalement hors d'état de répliquer au chevalier qui lui parlait ainsi d'elle-même.

— Oui, continua Henri sans s'apercevoir de l'émotion qui l'agitait sous son armure, Satanais et ctina ont une beauté splendide, mais Blanche Gaspard possède une modestie, un charme qui plaisent à l'âme et qui reposent. J'aurais franchement que, si je n'avais jamais vu Satanais, j'aurais pu aimer cette jeune fille si belle, si simple, de la plus sainte affection, et avec le dévouement le plus sincère. Mais, par le Ciel! qu'avez-vous donc, mon ami?

En même temps qu'il prononçait ces paroles, le chevalier s'élança de son siège et reçut Blanche dans ses bras, car elle avait été saisie d'une faiblesse soudaine; et après avoir chancelé un instant, elle serait tombée si l'exclamation de Henri ne l'eût rappelée à elle-même. Alors, elle dit d'une voix tremblante:

— Ce n'est rien, une indisposition passagère, mais c'est fini.

— Ah! je comprends! s'écria le chevalier avec brusquerie. Pardonnez-moi si j'ai rien dit qui puisse vous offenser.

— Que voulez-vous dire? Que voulez-vous dire? demanda vivement Blanche, convaincue qu'elle s'était trahie et qu'il savait maintenant qui elle était.

— Encore une fois, je vous demande pardon, reprit Henri de Brabant, si mes paroles vous ont offensé; mais j'ai lu votre secret.

— Mon secret! murmura notre héroïne en tremblant et en s'appuyant contre la table; mon secret! répéta-t-elle avec une véhémence passionnée.

— Oui, votre secret, noble jeune homme; vos paroles, vos manières, tout vous a trahi.

— Et ce secret? cria Blanche avec impatience.

— Vous connaissez Blanche Gaspard, dit Henri, et vous l'aimez!

— Oui, autant que ma vie, répondit notre héroïne qui se sentit soulagée d'un poids énorme.

— En ce cas, puissiez-vous être heureux, mon cher ami, répliqua le chevalier, car il n'est pas un homme qui ne dût être fier d'elle.

— Merci, merci pour vos souhaits et vos généreux sentiments, murmura Blanche.

Les domestiques entrèrent pour préparer la table, et notre héroïne, tirant le chevalier de côté, lui dit à voix basse:

— Vous m'excuserez si je me retire dans ma chambre, mais si je veux garder mon incognito, il faut que je prenne mon repas seul.

— Il n'est pas pour cela besoin d'excuse, mon ami, répliqua Henri; bonne nuit, donc.

— Bon soir, répliqua Blanche; et elle se hâta de gagner la chambre qu'on lui avait préparée.

Durant ce temps ctina réparait sa toilette que le voyage avait quelque peu dérangée, et elle allait retourner dans l'appartement où elle avait laissé le chevalier et Blanche ensemble, quand, dans le long et sombre corridor, elle rencontra le page Ermach.

— Ah! vous arrivez à propos, lui dit-elle à demi voix; je voulais te parler, mon ami; mais suis-moi dans ma chambre où nous pourrons causer un instant, sans crainte d'être interrompus ou observés.

LOUIS BAILLET-LATOUR

(A continuer.)

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

POUR LA

Chapelle du Collège de Ste. Anne

(Suite.)

| | |
|--|---------|
| Révd J. C. Cloutier, Cacouna, (2de souscription)..... | \$20.00 |
| Révd H. Potvin, St. Denis, (2de souscription)..... | 15.00 |
| Révd J. Connolly, St. Patrice, Québ. | 2.00 |
| Révd J. Michaud, Joliette..... | 2.00 |
| Jos. Beaulieu, écr., M. D., Notre- Dame de Lévis..... | 2.00 |
| Dme Benj. Dionne, Cacouna..... | 8.00 |
| George Dionne, écr., Cacouna..... | 7.00 |
| M. Jos. Thiboutote, Ste. Anne..... | 2.00 |
| Révd Cyprien Lèbel, St. Ulric..... | 2.00 |
| Révd Mag. Moreau, St. Modeste..... | 6.00 |
| Révd Pierre Lagacé, N.-D. de Québ. | 5.00 |
| Révd Zéph. Rousseau, Ste. Monique | 5.25 |
| Mgr. l'Archevêque de Québec..... | 15.00 |
| Révd A. Gauvreau, Archevêché de Québec..... | 4.00 |
| Révd Louis Langlais, Joliette..... | 4.00 |
| Thomas P. Pelletier, Trois-Pistoles | 5.00 |
| Thomas Sirois, écr., Ottawa..... | 5.00 |
| Elie Mailloux, écr., M. P. P., St. Arsène..... | 5.00 |
| Théophile Ledroit, écr., Québec..... | 10.00 |
| Joseph Hudon, écr., Montréal..... | 10.00 |
| M. Joseph Dumais, St. Denis..... | 1.00 |
| Jean Lausier, écr., N. P., Rivière- du-Loup (en bas)..... | 4.00 |
| L. Blais, écr., M. P. P., Montmagny | 10.00 |
| Révd H. R. Casgrain, N.-D. de Québec..... | 5.00 |

(A continuer.)



DÉPARTEMENT

DU

SECRETARE D'ETAT,

OTTAWA, 23 Juin, 1869.

AVIS est par le présent donné que les personnes ayant besoin de PASSE-PORTS devront s'adresser à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité, accompagné dans chaque cas du signalement de la personne, attesté par un Juge de Paix, et aussi l'honoraire d'une piastre.

HECTOR LANGEVIN,
Secrétaire d'Etat.

COLLEGE DE STE. ANNE

LA distribution des Prix aura lieu mardi soir, le 6 de juillet prochain, vers 7 heures.

Les vacances s'ouvriront le lendemain, mercredi, à 8 h. A. M.

Les Parents des élèves et les Amis de l'éducation sont respectueusement invités à y assister.

24 juin 1869.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE

| | |
|---------------------|--------------------|
| Adam, J. D. | Bérubé, Alexandre |
| Bourgeois, L. | Chatell, Gaobh |
| Caron, Louis | Couillard, Thomas |
| Cimon, Philipe | Chouinard, Michel |
| Durocher, G. | Gagnon, Y. |
| Gagnon, Alfred | Gagnon, J. B. |
| Gauvreau, P. | Jacon, J. Baptiste |
| Lemieux, Etienne | Lavallée, J. W. |
| LeBel, Bruno | Lefebvre, Jos. |
| Lessard, Louis | Lauouette, F. E. |
| Ouellet, Godfroi | Ouellet, Edouard |
| Potvin, F. X. | Potvin, Théophile |
| Pelletier, Eloi | Pelletier, Siméon |
| St.-Laurent, Hubert | St.-Cyr, D. |
| Tenderi, M. | Upper, J. |

1er juillet 1869. J. DIONNE, M. P.

A VENDRE OU A LOUER

St. Thomas de Montmagny

UNE maison avec jardin, à côté de la demeure de feu Sir E. P. Taché, au milieu du village, à quelques pas de l'église—42 pieds sur 24, avec cuisine de 30 pieds sur 16 en arrière—un seul étage avec mansardes—galerie en avant—peinte en dehors et en dedans.

Le jarain a 165 pieds sur 131, est garni d'arbres fruitiers, et parfaitement tenu.

Cette propriété a été occupée pendant plusieurs années par Mme Vve F. Boulet. Elle convient parfaitement à une famille bourgeoise qui voudrait se retirer à la campagne.

Possession immédiate.
S'adresser à

GODEFROI TALBOT,
à Montmagny.

PHOTOGRAPHIES

A vendre à la Librairie Agricole de la Gazette des Campagnes les photographies ci-dessous mentionnées :

- 1o. Photographie de la réunion du 17 juin.
- 2o. Photographie de la façade du Collège.
- 3o. Photographie de l'intérieur de la Chapelle du Collège.
- 4o. Photographie du Belvédère de la cour de récréation des élèves du Collège.
- 5o. Photographie du petit oratoire au pied de la montagne.

&c., &c., &c.

F. H. PROULX;

Imp.-Edit.

APPRENTIS DEMANDÉS

ON a besoin à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes, de deux jeunes gens qui désireraient apprendre la typographie.

S'adresser à Ste. Anne de la Pocatière, à
FIRMIN H. PROULX,

10 juin 1869.

Imprimeur

J. B. C. HEBERT,
NOTAIRE

Le Soussigné a transporté sa résidence et son Etude, en la maison ci-devant occupée par feu le Notaire Ant. A. Parent, au No. 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. B. C. HEBERT,
7 mai 1869 Notaire

Un nombre considérable de volumes traitant de l'agriculture, vient d'être reçu à la Librairie Agricole de la Gazette des Campagnes, par le dernier Steamer venant d'Europe.

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes: Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867—Prix, 2 chelins.

LES OISEAUX DU CANADA, par J. M. LeMoine, en 2 volumes. Il n'y a qu'un nombre très-limité de cet ouvrage en vente chez les libraires.—Prix: 6s. 3d. les deux volumes.

Le VERGER CANADIEN ou culture raisonné des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada, par l'abbé L. Provancher.—Prix: 2 chelins.

TRAITE ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE, illustré de 80 gravures sur bois, par l'abbé L. Provancher.—Prix: 2 chelins.

ELEMENTS DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE AGRICOLES par F. A. H. LaRue, Maître es Arts, Docteur en Médecine, etc.—Prix: 15 sous le vol.

COMPTABILITE AGRICOLE, méthode sûre et facile pour bien gérer les opérations d'une ferme.—Prix: dix-huit sous.

ELEMENTS DE L'AGRICULTURE, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith.—Prix: 30 sous.

LES VEILLÉES CANADIENNES ou traité élémentaire d'agriculture par Frs. M. Ossaye.—Prix: 30 sous.

Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers, greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse, culture, récolte et conservation des fruits, par M. A. Du Breuil. Ouvrage destiné aux jardiniers, aux élèves des fermes-modèles et des écoles primaires. Prix, 3s.

LE LUXE

ET LA

VANITE DES PARURES,

SPÉCIALEMENT DÉDIÉ AUX PERSONNES

DE LA CAMPAGNE,

Par A. Mailloux, Ptre., G. V.

Prix: 36 sous.

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.
ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.